



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Création d'une station de radio pour les forces françaises

Question écrite n° 20724

Texte de la question

M. Louis Aliot interroge Mme la ministre des armées sur le projet de création d'une station de radio pour les forces françaises. Lors de ses vœux 2019, Mme la ministre annonçait réfléchir à la création d'une station de radio. Un coût important alors que les dépenses de communication ont drastiquement baissé ces dernières années, les effectifs de la DICoD (Délégation à l'information et à la communication de la défense) étant passés de 199 à moins de 140 « équivalents temps plein » [ETP] entre 2009 et 2016. L'idée n'est toutefois pas inintéressante dans le fond, permettant de créer des liens entre les soldats. Reste des points d'interrogation sur les moyens, mais aussi le contenu des émissions qui seront proposées à l'antenne. En effet, il se dit dans les milieux informés que Mme la ministre souhaiterait faire appel au sulfureux Pierre Bellanger, actuel dirigeant de Skyrock (radio spécialisée dans le rap et les musiques urbaines, connue pour ses programmes de radio libre), pour lancer son projet. À n'en point douter un tel choix serait préoccupant. Il lui demande où en est le projet de création d'une radio par le ministère des armées et qui sera en charge de la créer, si d'aventure l'entreprise était menée à son terme.

Texte de la réponse

Le groupe Skyrock compte plusieurs stations de radio thématiques. En 2018, il a souhaité créer une nouvelle station de radio destinée aux militaires, intitulée « Skyrock pour les militaires » (Skyrock PLM). À cette fin, il a sollicité le ministère des armées pour être partenaire de ce projet. Dans le cadre de sa mission de service public, le ministère des armées contribue à une meilleure connaissance de la politique de défense. Il veille, en particulier, à entretenir les liens entre les armées et la jeunesse. Le projet porté par Skyrock s'inscrit parfaitement dans cet objectif. En effet, tout en participant au soutien moral des soldats, il concourt à la modernisation de l'image du ministère et des armées auprès d'un public en âge de s'engager. En outre, Skyrock ne réclame aucune participation financière du ministère. L'ensemble des services proposés par la station de radio est offert à titre gracieux. Ce projet ne vient donc en rien diminuer les ressources du ministère allouées à sa communication. Enfin, des garanties sont prises pour assurer la qualité des contenus. Dans une grille de programme essentiellement musicale, les séquences ouvertes aux sujets militaires seront préparées par un comité de pilotage dans lequel siège le ministère des armées. Pour l'ensemble de ces raisons, la proposition de partenariat a donc été accueillie favorablement. La diffusion des programmes de Skyrock PLM a débuté le 13 juillet 2019.

Données clés

Auteur : [M. Louis Aliot](#)

Circonscription : Pyrénées-Orientales (2^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 20724

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : [Armées](#)

Ministère attributaire : [Armées](#)

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : [25 juin 2019](#), page 5721

Réponse publiée au JO le : [18 février 2020](#), page 1232